

## Édito

**L**e soin apporté à l'accompagnement des jeunes générations mobilise une part très importante des actions et des moyens mis en œuvre par le Conseil régional. Dans cette période de forte instabilité économique et sociale, tout doit être entrepris pour préparer leur avenir, de l'orientation jusqu'à l'insertion professionnelle. Cela concerne tout particulièrement l'éducation et la formation, cela passe également par une large ouverture au monde et aux valeurs constitutives du vivre ensemble.

La construction et l'épanouissement personnels se nourrissent de la connaissance de l'autre, de l'apprentissage des solidarités et du respect de la planète. C'est pourquoi la Région a mis en place une palette de mesures en faveur de la citoyenneté, de la mobilité, de l'accès à la culture, de l'éducation au goût et à la santé. L'une des plus emblématiques de ces actions éducatives menées par la Région est l'opération "Apprentis et lycéens citoyens".

Ce dispositif, qui s'adresse aux élèves et aux professeurs des lycées et des CFA, est intégré au projet éducatif de leur établissement. Il vise à sensibiliser les jeunes à l'importance des thématiques du développement durable, des questions de l'environnement, de la promotion des métiers et de la connaissance des droits humains à travers la conception et la mise en œuvre concrète d'une action collective.

Cet accès à une citoyenneté active par la culture, le sport, la prévention en matière de santé, la connaissance de l'entreprise a franchi un nouveau pas avec la création de la Conférence régionale de la jeunesse. Cette instance d'échanges rassemblant des lycéens, des apprentis, des étudiants et des jeunes salariés sera un espace privilégié de contribution à nos politiques en direction des jeunes. Une jeunesse qualifiée, intégrée et épanouie, telle est notre ambition pour une société solidaire de ses territoires et de ses générations.

**François Bonneau,**  
Président de la Région Centre



### Pour qui ?

"Apprentis et lycéens citoyens" est un projet qui s'adresse aux élèves et aux professeurs des lycées publics de l'Éducation nationale, de l'agriculture et des CFA.

### Pour quoi faire ?

"Apprentis et lycéens citoyens" est un projet éducatif intégré au projet d'établissement.

**Ce projet a pour ambition de favoriser le développement du comportement citoyen des jeunes** (autour des thématiques de l'environnement, des Agendas 21, des savoir-faire et métiers et de la citoyenneté culturelle) **et de favoriser l'ouverture du lycée sur l'extérieur** (via des partenariats avec les entreprises, les associations, les laboratoires de recherche...).

**Les lycéens et les apprentis sont appelés à s'investir dans la réalisation d'actions de sensibilisation et/ou d'opérations concrètes, dans la création d'outils pédagogiques, de leur conception à leur mise en œuvre.**



Apprentis et lycéens citoyens, lancez-vous !

### Quel financement ?

"Apprentis et lycéens citoyens" permet une prise en charge allant de 3 500 à 5 500 € suivant les thématiques choisies.

Pour la thématique "Agenda 21", la prise en charge peut aller jusqu'à 5 500 €, pour deux années scolaires, dans la limite de 85 % du montant total du projet.

Pour les trois thématiques "environnement", "savoir-faire et métiers" et "citoyenneté culturelle", la prise en charge peut aller jusqu'à 3 500 €, dans la limite de 65 % du montant total du projet.

### Comment ?

"Apprentis et lycéens citoyens" est un appel à projets lancé auprès des lycéens et des apprentis dès la rentrée scolaire.

Les dossiers sont à remplir à partir de l'application lynet ; demander le login et le mot de passe à votre proviseur.

**Les dossiers sont à remettre, via l'application Lynet, entre le 5 septembre et le 4 novembre 2011.**

Le nombre de projets est limité à deux au maximum par établissement et par année scolaire, dans des thématiques différentes.

### Quels thèmes ?

**Le projet "Apprentis et lycéens citoyens" doit être en relation avec l'une des quatre thématiques suivantes :**

**L'Agenda 21\*** dans les lycées et les CFA. Un accompagnement est possible, il concerne les étapes :

- de conduite d'un projet "Agenda 21" dans l'établissement (constitution d'un comité de pilotage, formation "d'éco-délégués"),
- de l'élaboration d'un diagnostic avec un plan d'action et une évaluation/bilan,
- de la mise en œuvre d'actions concrètes identifiées à partir du diagnostic ; une de ces actions est liée à l'efficacité énergétique.

**L'environnement :** les sujets abordés peuvent concerner la biodiversité, les énergies renouvelables, la gestion des déchets...

**Le savoir-faire et les métiers :** il s'agit de tout projet s'articulant autour de la promotion de la culture scientifique et technologique, l'ouverture sur les métiers, la sécurisation du parcours scolaire et professionnel.

**La citoyenneté culturelle :** autour de la promotion des droits humains ici et ailleurs, de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité hommes/femmes, la solidarité internationale, la vie locale, le devoir de mémoire...

# Témoignages

## TRACES DE MÉMOIRE

Notre 1<sup>er</sup> Bac Pro a élaboré un projet autour d'un monument à la mémoire des déportés de notre ville. Entre le programme d'histoire et le programme de français, nous avons travaillé en groupe sur l'histoire locale, la rédaction et la synthèse des documents, la réalisation d'un diaporama et de panneaux d'expo ! Ce projet a été l'occasion de rencontres incroyables et de découvertes à faire partager pour ne pas oublier !" Mathieu, 17 ans.

## VAUCAN CIEL

Les racines carrées, c'est compliqué, alors regarder les étoiles, c'est du bonheur ! Au lycée, avec le projet "Apprentis et lycéens citoyens", nous avons pu participer à des ateliers et des animations sur l'astronomie, rencontrer des chercheurs. Un planétarium a même été installé au lycée pendant 2 jours !" Kévin, 18 ans.

## JOURNALISTES CITOYENS

Un groupe d'élèves s'est transformé en journalistes dans une salle de rédaction ! Choisir les informations importantes, écrire un article, réaliser un journal ou monter une émission TV... On a pu rencontrer des journalistes et des techniciens et débattre sur la place des médias dans l'information !" Alisson, 16 ans.

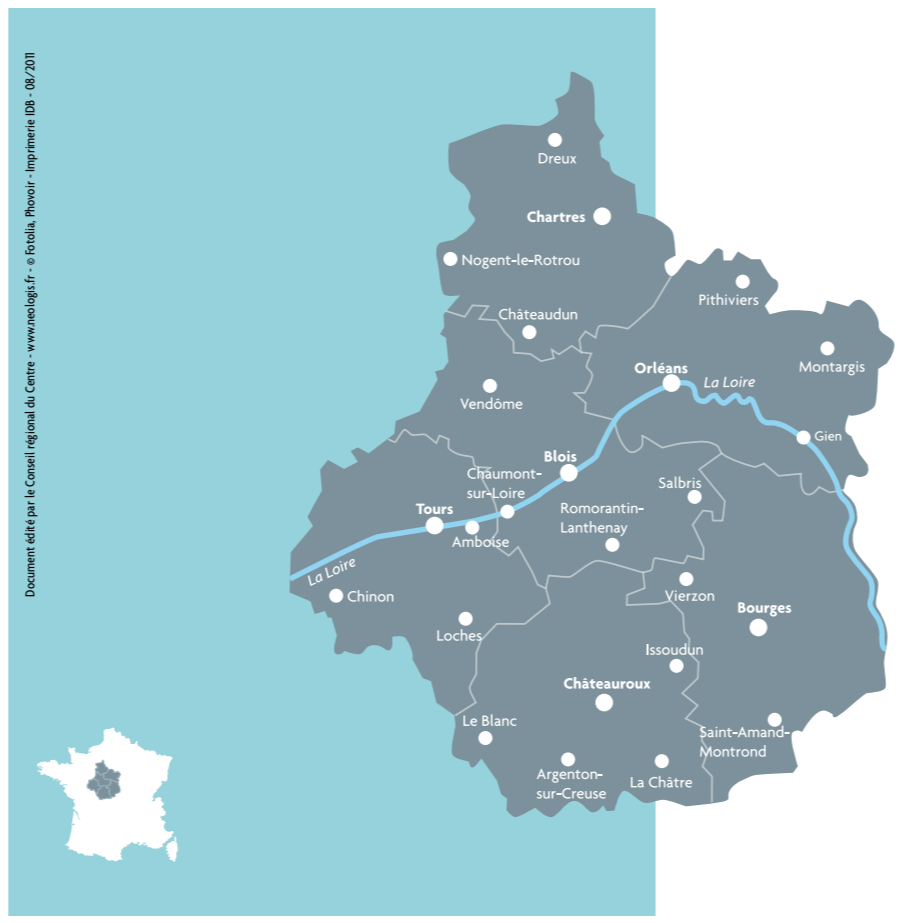
## PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les risques de l'alcool, des drogues ou du téléphone portable au volant, ça paraît vague. Mais avec des ateliers pratiques, "voiture tonneau", "lunettes déformantes", les risques deviennent évidents. Les ateliers étaient vraiment bien faits, nous avons rencontré des infirmières, des pompiers... Le rôle des délégués est essentiel. Les projets de sensibilisation comme ça, ça marque." Myriam, 17 ans.

## QUAND LES FEMMES S'EN MÊLENT

Les expos et les rencontres ont permis de faire évoluer le cliché des formations sanitaires et sociales pour les filles et de la filière industrie pour les garçons. Nous avons réalisé des expos sur des portraits de femmes au fil des siècles et sur l'évolution de la place des femmes dans la société... Une classe de CAP menuiserie a fait des sculptures. Et on a appris entre autres qu'un homme sage-femme s'appelait un maïeuticien !" Matis et Léane, 16 et 18 ans.

Document édité par le Conseil régional du Centre - www.regioncentre.fr - e Fotolia, Photoir - Imprimerie IDB - 08/2011



### Conseil régional du Centre

9, rue Saint-Pierre-Lentin  
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30  
Fax : 02 38 70 31 18

[www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr)



[www.jeunesocentre.fr](http://www.jeunesocentre.fr)



**La Région Centre vous aide à réaliser un projet avec votre lycée ou votre CFA**



Plus qu'une Région, une chance

[www.jeunesocentre.fr](http://www.jeunesocentre.fr)